

TIV 2010

**La visite des blocs personnels des
membres du club et prévue**

Le samedi 30 janvier 2010

La dépose des blocs aura lieu les :

Mardi 26 janvier de 19h 45 à 20h30

Jeudi 28 janvier de 19h 45 à 20h30

**Nous vous rappelons que les blocs
doivent être déposés sans filet ni culot.
Ils doivent être vidés, robinetterie
desserrée.**

**Merci de noter sur les blocs le nom du
propriétaire et de joindre la carte jaune.
Prévoir 4 euro en monnaie (coût forfaitaire
du TIV par bloc)**

**PS : Sont dit « Membre du club » les personnes ayant acquittées
leur cotisation 2010**

**Toutes les réparations sur les blocs personnels ainsi que les ré
épreuves sont à la charge du propriétaire.**